

# LE BEAU LIEU

Bulletin no: 21 de septembre 1978

Nous avons maintenant notre terrain de jeux

Comme vous l'avez sans doute constaté, la municipalité dispose d'un terrain de jeux pour les jeunes, depuis quelques semaines. Ce terrain de jeux est situé à l'arrière de la mairie et de la salle communautaire. Quelques tables de pique-nique ont également été installées pour permettre aux plus grands de surveiller les plus jeunes.

Ce terrain de jeux a été monté à l'aide du projet Canada au travail " Parc Orléans". Cependant, la municipalité a dû défrayer le coût des matériaux. Nous avons considéré que nous devions profiter de l'occasion puisque la main-d'oeuvre ne nous coûtait rien.

Nous espérons que tous pourront profiter de cette nouvelle installation et nous vous y souhaitons un bon séjour.

Le Ministère des Transports a vos fossés à l'oeil.

Le Ministère des Transports nous a fait part de ses inquiétudes en ce qui a trait aux nouveaux résidents qui vont jusqu'à combler les fossés en bordure de la route. Cette pratique peut amener des problèmes de drainage et forcer ainsi le ministère à réaménager les fossés aux frais des gens qui les modifient sans autorisation.

Avant de modifier votre entrée privée, on vous invite à communiquer avec MM. Bergeron ou Laroche, techniciens au ministère des Transports, au téléphone : 643-8042. Ce message s'adresse spécialement aux résidents des rues des Pins nord, des Pins sud et Cap-de-Condé.

### L'enlèvement de la neige

C'est le plus bas des cinq soumissionnaires, monsieur Gilles Emond, qui a obtenu le contrat pour l'enlèvement de la neige dans les rues de Ste-Pétronille. Monsieur Emond a demandé \$16,500. par année pour remplir le contrat d'une durée minimum de trois(3) ans.

Les soumissions furent ouvertes publiquement lors de la dernière séance régulière du Conseil Municipal.

### Subvention du HCJLS

A la suite d'une demande faite par le comité des loisirs le printemps dernier, le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux loisirs et aux sports a accordé une subvention de \$3,000. répartie de façon suivante:

- \$2,000. pour l'organisation d'ateliers socio-culturels en rythmique, marionnettes et danses folkloriques;
- \$1,000. pour l'achat de matériel( projecteur, écran,tourne-disque et xylophone).

Cette subvention nous permettra de fournir, à la population, des services de qualité, sans avoir à grever le budget de la municipalité. C'est pour cette raison, que nous avons également demandé une autre subvention hors normes. Nous vous tiendrons au courant des développements au sujet de cette demande.

### Maternelle-Maison fait ses débuts chez-nous

Pour la première fois cette année, une douzaine de jeunes pourront profiter des services de Maternelle-Maison.

C'est ainsi que deux(2) groupes d'enfants de 4 ans, guidés par une monitrice, iront tour à tour chez un et chez l'autre. On y chante, on y danse et on y joue avec papa, maman ou tante Alice, deux après-midi par semaine.

Maternelle-Maison, une formule originale, intelligente et gratuite, imaginée par Hélène Bériault, une jeune femme de l'Île.

Bienvenue à Maternelle-Maison et longue vie chez-nous.

### La mairie a fait peau neuve

Vous avez sans doute remarqué, au passage, que les murs extérieurs de la mairie et de la " petite école" ont maintenant un revêtement neuf. Le bois d'origine subissant de plus en plus mal " l'outrage des ans " et son entretien devenant prohibitif, la municipalité a opté pour un nouveau revêtement. Les travaux ont coûté \$18,350.00; le Ministère des Affaires municipales nous a fait une promesse de subvention de \$8,000.

### Nouvel inspecteur en fonction

Depuis le 7 août, Guy Villiard est devenu le nouvel inspecteur municipal. Les citoyens qui ont besoin des services de l'inspecteur municipal, peuvent joindre M.Villiard à son domicile, au téléphone: 828-9429.

### Le MAC devra approuver les demandes de lotissement

Désormais, les demandes de lotissement devront suivre le même processus que celui utilisé pour les permis de construction et de réparation: Avis du comité local d'aménagement, avis de la direction des arrondissements historiques, recommandation de la Commission des Biens culturels et finalement signature du Ministre des Affaires culturelles. C'est là l'essentiel d'une lettre que nous adressait récemment M.Noël Vallerand, sous-ministre des Affaires culturelles.

Cette procédure ne serait que temporaire, en attendant l'approbation du plan de zonage par le MAC, a ajouté M.Vallerand.

A propos, le MAC est toujours silencieux sur ce plan de zonage dont nous attendons impatiemment l'approbation depuis décembre! ...